Commentaire de texte sur le Traité de Versailles

<u>DOC 1 : JUGEMENT DE L'HISTORIEN FRANÇAIS BAINVILLE TROUVANT LE TRAITE TROP CLEMENT ENVERS L'ALLEMAGNE.</u>

"Une Allemagne diminuée d'environ 100.000 kilomètres carrés, mais, sur ce territoire réduit, réunissant encore soixante millions d'habitants, un tiers de plus que la France, subsistait au centre de l'Europe. (...). L'unité allemande n'était pas seulement maintenue, mais renforcée (...). Le traité poussait, enfermait, parquait 60 millions d'hommes entre des frontières rétrécies. C'est "L'Allemagne d'autre part" au nom de laquelle deux ministres sont venus signer à Versailles le 28 juin 1919. (...). Le traité de Versailles mettait en mouvement des forces qui échappaient déjà à la volonté de ses auteurs.

« Une paix trop douce pour ce qu'elle a de dur » : dès qu'elle avait été connue, nous en avions donné cette définition. On verra qu'elle reste juste et qu'elle a résisté à l'expérience. Le traité enlève tout à l'Allemagne, sauf le principal, sauf la puissance politique, génératrice de toutes les autres. Il croit supprimer les moyens de nuire que l'Allemagne possédait en 1914. Il lui accorde le premier de ces moyens, celui qui doit lui permettre de reconstituer les autres, l'Etat, un Etat central, qui dispose des ressources et des forces de 60 millions d'êtres humains et qui sera au service de leurs passions."

DOC 2 : UN ANCIEN CHANCELIER DE GUILLAUME II JUGE LE TRAITE

"Jamais n'a été infligée à un peuple, avec plus de brutalité une paix aussi accablante et aussi ignominieuse qu'au peuple allemand la paix honteuse de Versailles. Dans toutes les guerres des derniers siècles, des négociations entre vainqueur et vaincu avaient précédé la conclusion de la paix. (...)

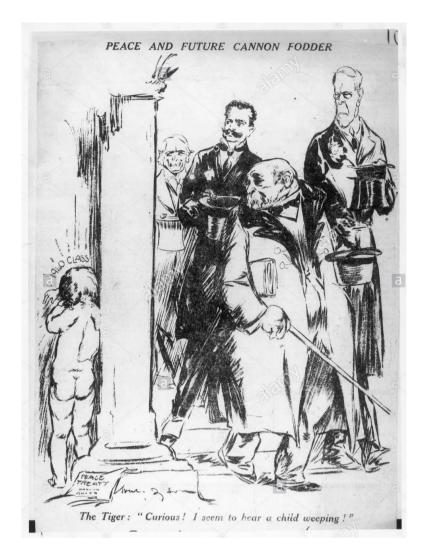
Mais une paix sans négociations préalables, une paix dictée comme celle de Versailles, est aussi peu une vraie paix qu'il n'y a transfert de propriété quand un brigand renverse à terre un malheureux et le contraint ensuite à la lui remettre son porte-monnaie.

La paix de Versailles nous a ravi plus de soixante-dix mille kilomètres carrés et plus de sept millions d'habitants.

(...) Pour garder le géant enchaîné, on a mis deux sbires à ses flancs, la Pologne et la Tchécoslovaquie, qui ont reçu le droit, conservé aussi par les Etats vainqueurs, d'augmenter librement leurs forces militaires, tandis que notre armée, autrefois la plus forte et la plus brave du monde, était réduite à n'être qu'une force de police à peine suffisante; pour maintenir l'ordre intérieur."

BÜLOW, Mémoires, t. 3. Plon, 1931.

<u>DOC 3 : "PAIX ET FUTURE CHAIR A CANON" - UNE CARICATURE DE 1920 PAR L'ARTISTE AUSTRALIEN WILL DYSON.</u>



MONTREZ, SANS EMETTRE DE JUGEMENT, QUE CHACUN A RAISON A SA FAÇON DANS SA VISION DU TRAITE DE VERSAILLES.

ETAPES DE L'EXERCICE

Rédiger le contexte historique

Présentez les documents

Définir une problématique

Repérer les idées principales de chaque document.

Ebauche de brouillon pour chaque idée trouvée dans le texte

Rédiger une conclusion résumant les 3 points de vue